Date de mise en ligne : 2 octobre 2024



EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00125** du 0 1 001. 2024 Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e)

52 RUE DU RANELAGH

75016 PARIS-16E-ARRONDISSEMENT

En vue de la réalisation :Mise en place d'isolation thermique depuis l'extèrieur de la maison par l'installation de panneaux de polystyrène expansé (PSE) d'une épaisseur de 14 cm sur les différentes façades extèrieures du bâtiment.

Changement de couleur par rapport à l'existant. Avec la couleur de l'enduit extèrieur RAL : 1014-IVOIRE. Le type de l'enduit sera taloché.

Sur un terrain sis

10 RUE GARIBALDI

Cadastré

AN294

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 0 1 001, 2024

Le Maire

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00125** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,